



COMMUNICATION ARBITRALE

Saison 2019-2020

Appel aux candidats arbitres.

Mesdames, Messieurs les archers,

Afin d'étoffer le corps arbitral de la Province Nature et de rencontrer la recommandation de la L.F.B.T.A (Ligue Francophone Belge de Tir à l'arc) qui souhaite que chaque club organisateur de compétitions ait parmi ses membres un arbitre, nous lançons un appel à candidatures.

Les conditions préalables pour poser sa candidature sont les suivantes :

- Etre membre de la L.F.B.T.A. depuis un (1) an minimum.
- Avoir 18 ans à la date de l'examen.
- Ne pas être poursuivi pour des infractions sur la loi anti dopage.
- Ne pas être poursuivi pour des infractions ayant pour conséquence un non accès aux compétitions.
- Etre en ordre de cotisation.
- Avoir un certificat médical à jour.
- Etre disponible durant la période de formation théorique et d'apprentissage.

La formation se déroule en deux temps :

D'abord une formation théorique suivie d'un examen théorique, ensuite, en cas de réussite de celle-ci, une formation pratique suivie d'un examen pratique. Après la réussite de ces deux formations, une évaluation positive globale de la déléguée à l'arbitrage de la Province nature sera requise pour l'obtention du diplôme d'arbitre Tir Nature.

Les arbitres en charge de la formation des arbitres Tir Nature sont :

- ☎ Claudine Boxho : 0476/89.25.00
- ☎ Dany Arnould : 0472/79.32.92

Ils sont à votre écoute pour toutes informations complémentaires que vous souhaiteriez recevoir avant de vous engager.

Si vous êtes intéressé, veuillez compléter le formulaire en annexe A et le retourner **au plus tard pour le 30/11/19** à la déléguée Arbitrage Tir Nature : Françoise WIRTGEN, Impasse de la Drenck, Warnach 102, 6637 Fauvillers ou par courriel à l'adresse suivante : fwirtgen@skynet.be. Elle est aussi disponible pour toutes questions au sujet de cet appel à candidatures.

Merci déjà à ceux qui postuleront à cette fonction enrichissante.

Françoise Wirtgen,
Déléguée Arbitrage Province Nature
063/57.08.20 ou 0474/29.17.49.

Document de candidature.



Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc

Association Sans But Lucratif - Numéro d'entreprise : 0443.097.681

Fiche d'inscription à l'examen d'arbitre tir Nature

(Blason – 3D)

Session 20__ - 20__

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse Rue : _____

N° : _____ Boite : _____

Ville : _____ Code postal : _____

GSM : _____ / Tel : _____

Affiliation LFBTA : _____

Expérience tir à l'arc

FITA : _____

FIELD : _____

Tir nature 2D / 3D : _____

Conditions d'inscription

Le candidat doit :

- Avoir minimum 18 ans.
- Etre affilié à la L.F.B.T.A. depuis minimum 1 an
- Ne pas être poursuivi pour des infractions sur la loi anti dopage.
- Ne pas être poursuivi pour des infractions ayant pour conséquence un nom accès aux compétitions.
- Avoir un certificat médical à jour.
- Etre en ordre de cotisation

Demande à envoyer à : Délégué provincial à l'arbitrage